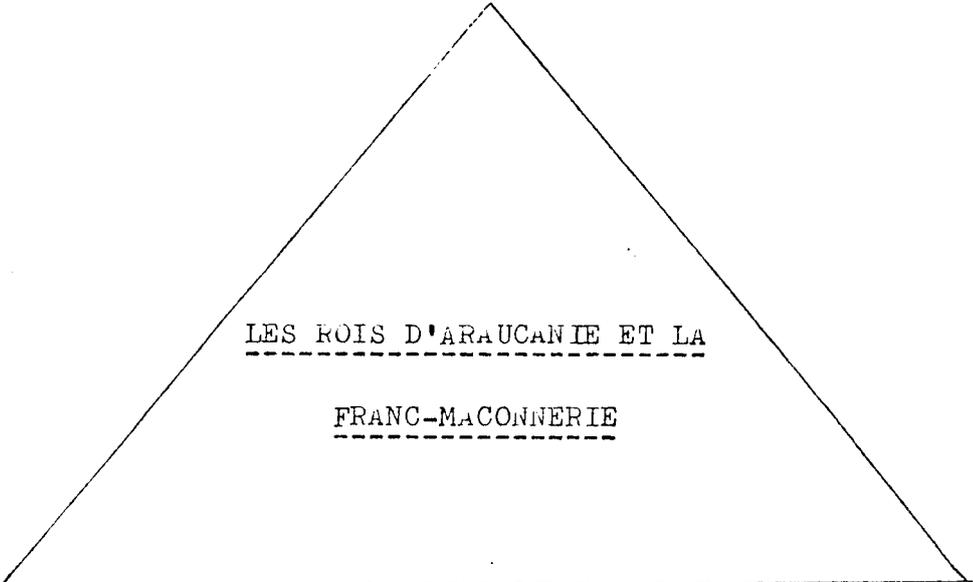


Comte Léon M. de MOULIN-PEUILLET



LES ROIS D'ARAUCANIE ET LA
FRANC-MACONNERIE

Cahiers de l' Académie des Hautes Etudes
Araucaniennes
N°6
PARIS
1962

LES ROIS D'ARAUCANIE ET LA

=====

FRANC-MAÇONNERIE

=====

De curieux documents, inédits pour la plupart, nous permettent d'analyser les contacts entre les deux premiers Rois d'Araucanie et la Franc-Maçonnerie.

De récentes études ont établi qu'Orélie Antoine de Tounens, cet homme de loi de Périgueux, qui fonda réellement un Royaume dans l'Amérique Australe, était bel et bien parti, lorsqu'il quitta Périgueux en 1858, pour Coquimbo, au Chili "pour fonder ce Royaume". (1)

Or, ce fut à Périgueux, dans la Loge Maçonnique "LES AMIS PERSEVERANTS", qu'il exposa tout d'abord son projet, qui ne dut point paraître à ses frères maçons ni si étrange, ni si chimérique.

Ses relations maçonniques lui servirent, à ses débuts au Chili, aussi bien à Valparaiso qu'à Santiago ou à Valdivia, car il ne manqua pas d'y visiter les Loges en correspondance avec la sienne.

Il aurait dit, plus tard, peut-être pour satisfaire les consciences de ses amis et partisans catholiques, qu'il n'adhéra à cette organisation que dans l'idée qu'elle aurait peut-être pu l'aider dans l'accomplissement de la mission qu'il s'était fixé (2).

Toutefois, il est permis d'en douter. Il est certain qu'il participa, à un certain degré, à l'idéal maçonnique, dans tout ce qu'il n'avait pas de choquant pour la Religion et pour la Monarchie. Non seulement il publiera, après son premier retour en France, une "Prière Maçonnique", chez Dantu, mais encore bien des articles de la Constitution du Royaume de 1860, et ses idées en matière de politique française, montrent au côté d'un solide traditionnalisme provinciale, un engouement intellectuel réel pour les idées libérales. (3)

Quoiqu'il en soit, dès 1867, il désire se réconcilier avec l'Eglise et l'exprime dans une lettre sobre et digne écrite au Pape Pie IX, datée de Paris, le 15 Juillet (4).

Les motifs de ce revirement peuvent aussi bien être de conscience que politiques. Il n'avait pas à se louer particulièrement de ses Frères de la Loge de Périgueux. Ceux-ci, qui l'avaient encouragé dans son expédition, craignant peut-être les conséquences de sa demi-réussite, auraient pris les devants, en quelque sorte et, dans l'opinion du Roi, se seraient trouvés à la base des quelques quolibets dont une petite partie de la presse prétendit l'accabler. (5)

Quoiqu'il en soit, ses anciens frères maçons de Périgueux ne lui pardonnèrent pas cette "trahison", bien qu'un jugement du Grand Orient du 1er Avril 1872 eut reconnu la parfaite correction d'Orélie Antoine de Tounens en cette matière.

La Loge de Périgueux se permit d'envoyer une circulaire difamatoire contre Orélie Antoine 1er aux différents ateliers avec lesquels elle se trouvait en correspondance. (6)

Réconcilié avec l'Eglise, le Roi se consacra tout entier à son idée et ne semble plus avoir eu de relations avec les maçons d'aucune obédience. Toutefois, il faut signaler la très grave accusation portée par Monseigneur Ach. Anger-Billard, Chor-Evêque d'Antioche, Prélat mitré de Carthage, selon laquelle la mort du Roi en 1878 à Tourtoirac serait le résultat d'un empoisonnement ayant pour auteurs les francs-maçons chiliens, pendant son dernier séjour à Buenos Ayres à la fin de 1876. (7)

Il est toutefois certain que la mémoire d'Orélie Antoine de Tounens fut fortement atteinte par des publications d'inspiration notoirement maçonnique -après sa mort- comme c'est le cas de l'article virulent et injuste qui parut dans la Grande Encyclopédie (vers 1880).

Orélie Antoine 1er, Roi d'Araucanie et de Patagonie mourut à Tourtoirac, au sein de sa famille, muni des Saints Sacraments et, selon M. l'Abbé Espinasse, dans des sentiments parfaitement catholiques et chrétiens (8), le 17 Septembre 1878.

Il semble pertinent de remarquer que dans la véritable "guerre froide", que se livrèrent tout au long du XIXe siècle, l'Eglise Catholique Romaine et la Franc-Maçonnerie, bien des personnes ne semblent pas avoir considéré comme fondamentale cette opposition de deux organisations et avoir, selon leur idéologie, ou même selon telle ou telle période de leur vie, s'être inclinées vers l'une, sans pour cela vouloir s'éloigner de l'autre.

° °

Le successeur légal d'Orélie Antoine 1er, le Roi Achille 1er d'Araucanie, qui fixa à Reims et à Paris le siège de son exil, parcourut un chemin inverse (9) à celui de son prédécesseur dans cette matière.

Un chroniqueur de Reims a prétendu que son père avait appartenu à la Loge de Suippes (Marne), sans en avancer une preuve documentaire. Le fait est que Bertrand Xavier Laviarde plaça son fils au grand pensionnat de l'Ecole Préparatoire des Frères de Reims, avant qu'il ne rentre au Lycée Impérial de cette ville (10).

Le jeune Gustave Achille ne semble pas avoir eu de contact direct avec la Maçonnerie, pendant la toute première partie de sa vie. Ce ne sera qu'à l'âge de 50 ans, en 1891, que pour des

raisons de haute politique intéressant sa Cause, par l'intermédiaire de son excellent service diplomatique en Italie, il entra en contact avec le Grand Maître Suprême du Rite de Misraïm, Giambattista Pessina.

Nous ne pouvons retracer le processus de cette négociation politique -car elle fut avant tout politique- mais les résultats de celle-ci, menée avec cette maestria tellement dans le style du Roi Achille Ier, sont prouvés par les documents authentiques conservés aux Archives Royales d'Araucanie-Patagonie, actuellement en possession de l'héritier légal de cette Cause.

Par diplôme solennel donné dans la Vallée de Seбето, Grand Orient de Naples, le 20 Février 1891, signé du Grand Maître Suprême et Grand Maître pour l'Italie du Rite, du Grand Chancelier et Grand Secrétaire Général, "Sa Majesté Achille Ier, Roi du Royaume de Patagonie, élevé au grade de Prince Souverain de l'Ordre Maçonnique de Misraïm, 33^e. 90^e. 97^e . . .", fut reconnu "Souverain Grand Maître Général Honoraire et membre effectif de l'Impérial Grand Conseil Suprême de la Confédération".

Le 3 Mars, le Grand Maître Pessina lui envoyait des lettres patentes par lesquelles, par décret souverain, il autorisait Sa Majesté Achille Ier Roi de Patagonie, Grand Maître Général Honoraire du Souverain Sanctuaire pour l'Italie de l'Ordre de Misraïm, de constituer le Grand Conseil Impérial du Rite dans ses Etats (Araucanie-Patagonie) au moment où Elle le jugerait opportun.

Le 23 Mars, la Loge Indépendante Giordano Bruno, de l'Orient de Palmi (Calabre, Italie), déclarait que "le Sérénissime et Généreux et Très Puissant Fr . . . Achille Ier, Roi légitime et généreux d'Araucanie-Patagonie 33^e . . . 90^e . . . 97^e . . ., Grand Maître Général Honoraire Prince Souverain de l'Ordre, Membre de l'Impérial Grand Conseil Suprême de l'Antique et Primitif Rite Oriental Memphis et Misraïm était reconnu à l'unanimité et par acclamation VENERABLE HONORABLE PROTECTEUR".

Le 16 Mai, le Grand Maître Pessina, désirant marquer d'un gage personnel son admiration pour le Roi d'Araucanie, lui envoie son propre Grand Cordon "dont s'ornait mon Illustre Prédécesseur, le Général Garibaldi, dans les réunions du Grand Conseil Impérial du Rite" (11)

Le 11 Novembre, le Souverain Grand Conseil Général des Grands Maîtres AD VITAM du 90^e et dernier Degré, Puissance Suprême pour la France de l'Ordre Maçonnique Oriental de Misraïm ou d'Egypte, "voulant récompenser par un témoignage d'affectueuse sympathie et de Haute Estime Notre T . . . Ch . . . T . . . Ill . . . et T . . . Exc . . . F . . . Baron Achille Laviarde (Achille Ier, Souverain d'Araucanie-Patagonie) 33^e . . . 90^e . . . 97^e . . . Souver . . . Gr . . . M . . . Gener . . . Honor . . ., Membre de l'Imper . . . Gr . . . Cons . . . de l'Ancien et Primitif Rite Oriental Memphis et Misr . . . de Naples, etc. lui décerne la Médaille de COMMANDEUR DES DEFENSEURS de la Franco-Maçonnerie Universelle".

Le 19 Novembre 1891, le Roi Achille Ier d'Araucanie est reçu et accueilli fraternellement par la Puissance Suprême du Rite Oriental de Misraïm pour la France, par le Grand Président Jules Osselin, et les Grands Dignitaires de l'Ordre en France.

A cette occasion, il prononça une allocution, où il insiste sur son caractère de visiteur, représentant (avec le F .°. Domenico Mar - giotta 33^e.°. 90^e.°. 95^e.°. , haut dignitaire du Rite en Italie, qui l'accompagne), de la branche italienne du Rite de Misraïm. Il ne fait qu'une allusion discrète à sa qualité royale par ces mots : "Au milieu des luttes continuelles que je soutiens pour la défense des libertés populaires méconnues..."

En effet, ce n'est que le 20 Avril 1893, qu'il paiera sa cotisation d'affiliation à la R .°. L .°. du Buisson Ardent et Pyramides de la Vallée de Paris, où il fut reçu officiellement aux tenues de la Loge.

Une plaquette imprimée de cette Loge du 14 Mai 1893, annonce ses travaux, qui auront lieu dans son Temple, 42, rue Rochechouart, le Jeudi 18 Mai, dont la partie la plus importante est un "Exposé sommaire du Plan Général de Travaux sur la question Sociale" par le F .°. Laviarde d'Alsen (c'est à dire, par le Roi Achille Ier d'Araucanie).

Ce fut donc principalement avec le Rite de Misraïm que traita le Roi Achille Ier, Rite qui se trouvait à l'époque en froid avec le Grand Orient de France dont il supportait précisément les attaques.

Mais nous avons aussi la preuve qu'il fut reçu à Paris dans la R .°. L .°. L'UNION DES PEUPLES, et décoré du bijou écossais (I2).

Ce nonobstant, on ne peut douter des sentiments profondément catholiques du second Roi d'Araucanie-Patagonie, dont le Grand Aumonier était Monseigneur L. Joffroy (Aumonier des Petites Soeurs des Pauvres) le confesseur le R.P. Carrié, des Missions Coloniales, chargé du culte, et le Maître de Chapelle le R.P. Gaston Hillairet de Monteverde.

Le Roi entretenait les meilleures relations avec les RR.PP. Jésuites, Salésiens, Franciscains et autres, avec la Curie Romaine, où il avait un Chargé d'affaires, reconnu officieusement, le Docteur Lenti, et avec le propre Très Saint Père le Pape Léon XIII, dont le neveu, le Comte Pecci, écrivait toujours au Roi d'Araucanie en lui donnant la "Majesté".

Le Roi Achille était d'ailleurs parrain de baptême du Marquis Aurelio Guglielmi delle Rochette, dont la mère, née Comtesse Virginia Filipani, était proche parente de Léon XIII. Ce fut l'unique fois qu'il accepta de contracter une telle parenté spirituelle.

Président d'Honneur de l'Ordre des Avocats de Saint Pierre (1887) du Comité Arménophile de Rochefort (Catholiques Arméniens) et Membre de l'Aéropage du Christianisme français (1901), Grand Croix et Haut Dignitaire de la Croix Rouge Russe (1885) et Anglo-Polonaise (1885), Diplôme de gratitude de la Croix Rouge Espagnole (1900) et Président d'innombrables sociétés de charité et de philanthropie en France, Suisse, Hollande, Allemagne, Italie, Amérique du Sud, etc., il sut faire son métier de ROI en tenant la balance égale entre les tendances partisans.

Comme on sait, le Roi décéda d'une broncho-pneumonie, subitement, le 16 Mars 1902 (13). Son corps fut présenté le 19 Mars à l'Eglise de l'Immaculée Conception, avant d'être transféré par les siens à Reims, où il fut inhumé dans la tombe de sa famille, au Cimetière du Sud.

NOTES

- 1) Voir lettre originale d'Orélie-Antoine Ier, tout récemment découverte et publiée par M. Léo Magne (Le Populaire du Centre, Limoges, France, 18 Juillet 1960). Elle prouve qu'Orélie avait fait fabriquer d'avance les sceaux et autres fournitures coûteuses, comme pour un Royaume.
- 2) Lettre d'Orélie Antoine de Tounens à S.S. Pie IX, Paris, 15 Juillet 1867, publiée par MAGNE, Léo, "L'Extraordinaire aventure d'Antoine de Tounens, Roi d'Araucanie", Paris, Ed. Latino-Américaines, 1950, p.122.

On ne peut tirer de cette lettre la conclusion de M. Magne, qu'Orélie Antoine "s'était fait recevoir franc-maçon parce que son affiliation favoriserait ses projets, pensait-il". Il faut s'en tenir à ce que le propre intéressé dit : "Je m'étais fait recevoir franc-maçon sans connaître la franc-maçonnerie : le concours de personnes qui me patronnaient avait suffi pour me déterminer. Je me trouve par conséquent frappé de votre condamnation. Cet état de choses n'est pénible".

- 3) Par exemple la Constitution du 17 Novembre 1860 est tout à fait neutre du point de vue confessionnel. L'article 22, alinea 1, se limite à spécifier que le Conseil du Royaume doit s'opposer à la promulgation des lois "qui porteraient atteinte à la Constitution, à la religion, à la morale, à la liberté des cultes, à la liberté individuelle, à l'égalité devant la loi et à l'inviolabilité de la propriété."

Ce n'est qu'à partir de 1872, et sous la pression du groupe ultra-catholique de l'un de ses plus fidèles et distingués conseillers, Mahon de Monaghan, qu'il adopte un style moins olympien et, en exposant ses principes politiques, il signale comme le premier : "... la religion catholique, qui sera la religion d'Etat..."

Cette évolution est, d'ailleurs, tout à fait normale. Elle commence par une crise de conscience en apprenant la publication de la Bulle du Pape Pie IX du 25 Septembre 1865. Elle est accélérée par l'attitude hostile de ses anciens frères maçons et par l'attitude accueillante des milieux catholiques

Il ne se laissera jamais, toutefois, entraîner dans cette querelle politico-religieuse du monde occidental. Ce qui l'intéresse, c'est sa propre oeuvre, c'est le Royaume d'Araucanie-Patagonie. Cette querelle de civilisés n'a que peu d'importance pour un civilisateur.

- 4) Cette date est très importante et prouve la sincérité d'Orélie Antoine Ier. En effet, il n'avait pas, à l'époque, rencontré le puissant groupe catholique de Mahon de Monaghan. Voir note 2.

- 5) Mais il faut bien dire que si telle était l'idée du Roi d'Araucanie on en a guère de preuves directes. Le journal "LE PERIGORD" semble avoir agi en toute bonne foi puisqu'il publia la lettre que lui adressa Orélie-Antoine Ier, de Valparaiso, le 18 Juillet 1861, sans aucun commentaire. En publiant la lettre d'Orélie Antoine en entier, le journal commit-il une maladresse, dans une intention louable, ou une vilénie ? Il est certain qu'Orélie Antoine aurait du, lui-même, se prémunir contre l'une ou l'autre en faisant écrire par une tierce personne.
- 6) "LA COURONNE D'ACIER", Marseille, 1872, num. 17, p. 3, note.
- 7) Lettre d'Octave Fallardeau, Rochefort-sur-Mer, le Mercredi 11 Décembre 1901, adressée à Sa Majesté le Roi Achille Ier, dans laquelle il transcrit un extrait d'une lettre que venait de lui adresser ce haut prélat : "... je vous félicite, Mon bien Cher Fallardeau, de faire admettre le Roi Achille à l'Aéropage du Christianisme Français. Orélie Ier, Roi d'Araucanie, m'avait fait Commandeur et Comte de Lalma, car je l'avais fait abjurer le franc-maçonnisme. Les Francs Maçons Chiliens, jaloux de le voir Roi Catholique et leur enlever la Patagonie, empoisonnèrent net ce véritable grand homme et il mourut en saint en rentrant en France..." (Archiv. du Royaume).

L'âge très avancé, la dignité et l'élévation morale de ce prélat, son intimité avec Orélie Antoine Ier, ne permettent pas de l'accuser de racontars. Il est, en effet, très probable que le Roi est mort -lui si robuste, à peine âgé de 53 ans- des suites de la mystérieuse maladie qu'il contracta à Buenos-Ayres. Mais cette maladie, à la lumière de ce témoignage capital, a tout l'air d'être le résultat d'un empoisonnement, car elle affectait l'intestin.

Que les Chiliens aient tenté de l'assassiner, rien de plus normal, mais qu'ils l'aient fait en tant que francs maçons, rien de plus douteux. On peut incliner à la thèse de l'empoisonnement par des agents chiliens d'autant plus volontiers que l'Argentine manifestait un brusque intérêt pour la personne du Roi, dont elle espérait se servir pour s'assurer le protectorat sur la Patagonie. En tous les cas, à l'Hopital de San Luis, à Buenos Ayres, le Roi fut entouré des soins les plus attentifs. Mais il ne devait plus jamais guérir...

- 8) Le témoignage de l'Abbé Espinasse, très précis, est transcrit par Philippe Descoux : "ORELIE ANTOINE Ier", in "Les Contemporains", N°168.

L'acte ecclésiastique enregistrant son décès est formel sur le fait qu'il reçut les Saints Sacrements.

- 9) Il succéda le 17 Septembre 1878, conformément au testament cryptographique d'Orélie Antoine Ier, fait à Paris le 31 Janvier 1874.
- 10) Les Laviarde étaient, d'ailleurs, de tradition catholique, bien que ralliés au bonapartisme, depuis Napoléon Ier. Le grand père du Roi Achille Ier, Claude Laviarde, avait été attaché à l'Etat-Major du Général Pichegru. La famille était originaire de Suippes (Marne).

Or, lorsqu'en 1812, trois nouvelles cloches furent fondues pour la paroisse de Suippes, sur la cloche moyenne fut inscrit : " J'ai été bénite par M. Etienne Petit, Curé Doyen, et nommée Hélène : par Jean Marie Laviarde Pro (priétaire), Adjoint de la Commune et Hélène Coïon mes parreïn et marreïne"(sic).

Les Laviarde, d'ailleurs, dont plusieurs branches étaient fort riches, étaient gens très conservateurs.

- 11) La lettre originale est conservée aux Archives Royales d'Araucanie-Patagonie. On ignore ce qu'est devenu le Grand Cordon lui-même.
- 12) Ce renseignement se trouve dans un "état de services" d'Achille Laviarde, écrit de sa propre main, et dont tous les autres renseignements, lorsqu'ils ont pu être vérifiés, se sont avérés exacts. La date n'est pas mentionnée mais il semble qu'il s'agisse de l'année 1891.
- 13) Certificat du Curé de la Paroisse de l'Immaculée Conception, Paris 12^e, Paris, le 17 Décembre 1956. Extrait du Registre des Actes de Décès. La soudaineté de la mort du Roi Achille Ier d'Araucanie peut expliquer qu'on n'ait pas eu le temps de lui administrer les Saints Sacrements. Il n'y a aucun papier ni document, ni allusion, qui puisse laisser supposer qu'Achille Laviarde ait eu quoique ce soit à voir avec la Maçonnerie antérieurement à 1891. La négociation en Italie fut menée de haute main et le Roi reçut les grades 33,90 et 97 directement, sans passer par d'autres grades inférieurs. En France, tout d'abord, il ne reçut que des honneurs, aussi bien de la Maçonnerie de Misraïm que de la Maçonnerie Ecossaise.

Et, si ce n'était son bulletin d'affiliation à la Loge du Buisson Ardent et Pyramides du 20 Avril 1893 -et qui fut peut-être de simple complaisance-, on ne pourrait guère le tenir pour un véritable maçon. Il semble ne jamais avoir reçu les grades bleus, dans aucune Maçonnerie et, dans tous les cas, les documents qui nous restent visent bien plus le Roi d'Araucanie-Patagonie que Gustave Achille Laviarde. L'Empereur du Brésil Dom Pedro II fut Grand Maître de la Maçonnerie Brésilienne avant de rompre avec elle. La doctrine de l'Empereur Justinien -de laquelle découlent toutes doctrines monarchiques dans le monde occidental- tenait le Souverain pour au-dessus des parties (dèmes), au-dessus de toutes associations, ouvertes ou secrètes, au-dessus des Patriarches mêmes, véritable hypostase terrestre du Christ-Gouverneur (Pantokrator).

Dans ces conditions, peut-on dire qu'Achille Ier, Roi d'Araucanie-Patagonie fut un Franc-Maçon ?...

"Attestiamo che Sua Maesta Achille I° Re del Regno di Patagonia pei suoi
 "meriti Umanitari, per le alte virtu che l'adornano e pel suo valore è
 "stato innalzato alla Suprema luce del nostro Venerato Rito (Principe So-
 "vrano dell'Ordine) e dichiarato Sovr .°. Gran Maes .°. Gen .°. Onorario
 "del nostro Supremo Corpo e membro effettivo dell' Imper .°. Gran Cons .°.
 "Supr .°. della Confederazione con le alte prerogative inerenti alla Su-
 "blime Luce che possieda.

" Dato dalla nostra residenza nella Valle del Sebeto Grande Oriente
 "di Napoli (Italia) il XX .°. gior .°. XII mese Mass .°. Egizio Mesori
 " An .°. di V .°. L .°. 000,005,890. corrispondente al 20 Febbraio 1891
 "dell' E .°. V .°.

IL SOVR .°. GR .°. MAES .°. GEN .°.

⚡ B^a Pessina 33°. 90°. 97°.

IL GRAN CANCELLIERE

IL GRAN SEGRET .°. GEN .°.

Minco (?) Vincenzo
 33°. 90°. 96°.

Cecaroni (?) Leopoldo
 33°. 90°. 96°.

(Sceau bleu)
 rond

(Sceau or)
 rond

(Sceau rouge)
 rond

Dans la marge de gauche du document :

Registrato nel Gran Libro d'Oro al N° 2395, fol .°.7° Casella 11^{ma}
 Valle del Sebeto 20 Febbraio 1891 dell' Era Volgare

Dans la marge droite du document :

NE VARIETUR

Principe Sovrano dell'Ordine Sovr .°. Gran Maes .°. Gen .°. Onorario
 Membro Effectivo dell'Imper .°. Gran Cons .°. Supr .°. della Confederazione

⚡ ACHILLE I 33°. 90°. 97°.

V^a Il Deleg .°. del Sovr .°. Gr .°. Maes .°. Gen .°.

Domenico Margiotta 33°. 90°. 95°.

Au dos du document :

Vu et accueilli fraternellement par la Puissance Suprême
 du Rite Oriental de Misraïm pour la France dans sa
 séance du 19 Novembre 1891

Le G^d .°. Chancel .°. Secret .°.
 Chailloux .°.

Le G^d Président de la Puis .°.Supr .°.
 Jules Osselin .°.

(Sceau triangulaire : Ordre Maçonn .°.
 de Misraïm (1803) (France) Puissance
 Suprême (Secret .°. Gen .°.))

(Sceau rond :S.G.M.A.....(illi
 sible)...pour la France de l'
 Ordre de Misraïm....(illisible)
 et dernier degré)

Vu pour la présence du F .°. Achille aux tenues de la R .°. L .°. Buisson Ardent et Pyramides . A Paris 19 Octobre 1893 E .°. V .°.

Le Ven .°. Vasseur (sceau rond rouge)

Appendice N° 3

Décision de la Loge Giordano Bruno :

A .°. G .°. D .°. G .°. A .°. D .°. U .°.

R .°.  .°. Indipendente
GIORDANO BRUNO

Or .°. di Palmi (Calabria)
li 23 Mars 1891 E .°. V .°.

N 1
des Honoraires
Oggetto

Nous, Dignit .°. et Officiers de la Resp .°.  .°. Giordano Bruno à l'Or .°. de Palmi (Italie),
Certifions que le Sérénissime et Très Puissant Fr .°. Achille Ier, Roi Légitime et Généreux d'Araucanie-Patagonie, 33 .°. 90 .°. 97 .°., Souver .°. Grand Maître Général Honor .°., Souver .°. Prince de l'Ordre, M .°. de l'Imper .°. Grand Conseil Suprême de l'Antique et Primitif Rite Oriental Memphis et Mizraïm, à la séance de nos travaux d'architextare de ce jour, a été nommé à l'unanimité, par acclamation :

- VENERABLE HON .°. PROTECTEUR -

de ce Respectable Atelier, avec tous les droits et privilèges y annexés, en récompense de Sa Magnanimité, de Sa Philanthropie, de Son Amour pour l'Humanité.

FAIT A L'ORIENT DE PALMI, ce 23 Mars 1891 E .°. V .°.
Enregistré au Livre d'Or, sous le N°1, Lettre A, Feuil .°. 5

LE FR .°. VENERABLE
D. Margiotta
33 .°. 90 .°. 95 .°.

Le 2e Surveillant
M. de Luna 30 .°.

Le 1er Surveillant
Paolo d'Agostino 9 .°.

Le Fr .°. Orateur
Martino Orazio 18 .°.

Le G .°. des Sceaux
J.J. Loccare 9 .°.

Le Fr .°. Secrétaire
Santoni 18 .°.

Le Trésorier
Biagio Giuliani 18 .°.

(timbre humide rond)

Appendice N° 4

Diplome Français de Commandeur des Défenseurs de La Maçonnerie Universelle :

EMET VEEMOUNA
ALLIANCE ETERNELLE
Respect à l'Ordre

FORCE

POUVOIR

ENTENDEMENT

Dieu en créant
la nature a donné
à chaque chose
sa vertu

Homme si tu veux
parvenir aux Suprêmes
Connaissances
de la nature étudie
les Sciences
de Misraïm

SALUT SUR TOUS LES POINTS DU
TRIANGLE
A TOUS LES ENFANTS DE LA VRAIE
LUMIERE

Au nom de l'Ordre

N°332

Souverain Grand Conseil Général des Grands Maîtres Advitam du 90e et dernier degré, Puissance Suprême, pour la France, de l'Ordre Maçonnique de Misraïm ou d'Egypte,

- Vallée de Paris le XIe J . . du IXe M . . Anno Lucis 5895 = 11 Novembre 1891 e . . V . . -

Nous membres du S . . G . . C . . H . . de l'Ordre, G^{ds} dignit . . de la Chev . . des défens . . de la Franc-maç . . universelle .

Faisons savoir :

Voulant récompenser par un témoignage d'affectueuse sympathie et de haute estime Notre T . . Ch . . T . . Ill . . & T . . Exc . . F . . Baron Achille LAVIARDE (Achille Ier, Souverain d'Araucanie-Patagonie) 33 . . 90 . . 97 . . D . . SOUVER . . Gr . . M . . Génér . . Honor . . , Membre de l'Imper . . Gr . . Cons . . de l'Ancien et Primitif RITE ORIENTAL MEMPHIS et MISR . . de Naples, pour les services qu'il a rendus à la maç . . pour son dévouement & son attachement très fidèle à ses principes : nous lui avons, dans notre assemblée de ce jour, décerné la médaille de COMMANDEUR DES DEFENS . . DE LA FRANC-MAÇON . . UNIVERSELLE.

Le G . . Président de la Puiss . . Sup . . ,

Jules Osselin

d
Le G . . Chancelier Secrétaire ,
H. Chailloux

(timbre humide rond)

(timbre humide triangulaire)

[document sur parchemin, orné de nombreuses vignettes symboliques]

Appendice N° 5

Extraits du "Bulletin Officiel du Rite Misraïm", 1ère Année, Décembre 1891, N°5, Paris, Imprimerie maç. Hugonis, 6, rue Martel - Gérant: Dr. Chailloux, 42, rue Clignancourt, Paris :

TEN .°. DE LA P .°. S .°. ET DE LA R .°. L .°. LE BUISSON ARDENT ET PYRAMIDES - Réception des TT .°. Ill .°. FF .°. Laviarde d'Alsena et Margiotta (19 novembre 1891 - E .°. V .°.)

Les trav .°. s'ouvrent à neuf heures du soir au Ier D .°. symbolique, sous la présidence du TT .°. Ill .°. G .°. M .°. et G .°. P .°. Osselin.

Les TT .°. Ill .°. FF .°. Laviarde d'Alsena et Margiotta introduits dans le Temple avec le cérém .°. acc .°, le T .°. Ill .°. G .°. P .°. Osselin leur souhaite la bienvenue en ces termes :

" TT .°. Ill .°. FF .°.,

" C'est avec une bien grande joie que je viens, au nom de la P .°. S .°. au nom de la branche française de la Fédération misraïmite et en mon nom personnel, vous exprimer nos sentiments de fratern .°. bienvenue.

" Votre présence au milieu de nous, mes TT .°. CC .°. et TT .°. Ill .°. FF .°., est une preuve de l'union intime qui existe entre tous les rameaux de notre Fédération.

" Cette union est plus indispensable et plus nécessaire que jamais; car, en ce moment, nous avons tous, dans nos pays respectifs, les mêmes adversaires devant nous, et, au nombre de ceux-ci, la Maçonn .°. officielle, ainsi que les mêmes attaques, les mêmes calomnies à combattre et à réfuter.

" Presque partout, en Europe, la Maçonn .°. officielle prétend nous opprimer d'abord, et arriver, ensuite, à nous absorber ou à nous supprimer....

" Vous, mes TT .°. CC .°. et ILL .°. FF .°. d'Italie, depuis plusieurs années vous luttiez sans relâche, mais vous avez, grâce à votre persévérance et à votre énergie, atteint votre but; vous pouvez être fiers du résultat, car le Rite de Misraïm de Naples, est placé, actuellement, au premier rang des obéd .°. maçonn .°. d'Italie.

" Permettez-nous de vous féliciter de votre succès, et de vous dire que nous suivrons votre exemple et soutiendrons, avec toute l'ardeur et l'énergie que savent montrer les vrais Maçons, que nous défendrons, dis-je, les droits du Misraïmisme de France, et saurons bien lui conserver son indépendance en dépit des aïssements du Rite officiel.

" T .°. Ill .°. F .°. Laviarde d'Alsena, vos actes nous sont connus. Nous vous félicitons, nous, Maçons libres, pour le zèle et le dévouement que vous n'avez cessé de montrer dans la défense de la cause d'un peuple qui, lui aussi, veut rester libre ...

" La tâche que vous avez entreprise est bien celle qui résume

le mieux le but, l'unique but de tout vrai Maçon et de la Fr. .°. -Maçon. .°. tout entière; aussi, si le concours des misraïmites de France peut vous être utile, il vous est entièrement acquis...

" Vous aussi, T. .°. Ill. .°. F. .°. Margiotta, vous soutenez, dans votre pays, la grande cause de la démocratie et de la liberté.

" Vos actes, vos écrits, que nous connaissons, nous prouvent que vous êtes une nature d'élite, partant, que vous êtes un champion infatigable des idées de Progrès et de Justice. Vous avez pour vous les trois facteurs les plus précieux qu'un homme puisse posséder : la science, l'amour du travail et la jeunesse; l'avenir, un avenir brillant vous attend dans votre pays, parceque, comme par le passé, vous mettrez toujours toutes les forces vives de votre intelligence au service de cette grande et sublime cause : l'émancipation de l'humanité..."

De chaleureux applaudissements prouvent à notre T. .°. Ill. .°. et T. .°. C. .°. Président Osselin, combien les sentiments fratern. .°. qu'il vient de traduire sont partagés par tous les membres du Rite.

Le T. .°. Ill. .°. F. .°. Laviarde d'Alsen, en réponse aux paroles fratern. .°. de notre T. .°. C. .°. Président, s'exprime ainsi :

" T. .°. Ill. .°. Président,

" TT. .°. CC. .°. FF. .°.,

" Je vous remercie bien sincèrement de l'accueil sympathique et surtout fraternel que vous venez de nous faire.

" Me trouvant à Paris pour quelques temps encore, et appartenant au Grand Conseil Suprême italien, comme Souver. .°. G. .°. M. .°. du Rite Oriental de Memphis et Misraïm, mon devoir était de venir vous saluer.

" Au milieu des luttes continuelles que je soutiens pour la défense de libertés populaires méconnues, je suis heureux de pouvoir en un instant retremper mon cœur et mon esprit au sein de cette famille française de notre Rite, ce Rite qui marche à l'avant-garde des revendications sociales.

" Je vous félicite, mes TT. .°. CC. .°. FF. .°., des efforts constants que vous faites en faveur de l'humanité, et je rends aussi un hommage mérité aux dévoués dignitaires de ce Temple, auxquels vous avez confié la direction de vos trav. .°., car je vois avec une satisfaction extrême que vous conservez intactes les traditions libérales qui constituent le Credo de la vraie maçonnerie.

"Les mots Liberté, Egalité, Fraternité formant les points d'un triangle parfait, indiquent le but vers lequel il nous faut graviter, sans jamais nous laisser distraire par les théories des égoïstes qui, travestissant cette noble devise, essaient de l'exploiter au profit d'ambitions personnelles.

" Pour nous, Misraïmites, l'intérêt général prime l'intérêt particulier et nous devons rester toujours unis dans l'action comme dans la pensée.

" Depuis des siècles, notre famille maçon .°. répandue sur les deux hémisphères s'est sans cesse occupée des problèmes relatifs aux besoins sociaux. Elle combat de son mieux les erreurs ou préjugés qui gênent l'harmonie universelle; mais, en restant ce qu'elle a toujours été, elle doit cependant tenir compte des progrès que la Science fait chaque jour, comme d'ailleurs cela a été dit dans vos Loges, par des orateurs de talent, dont j'ai eu le plaisir de lire les excellents discours.

" Chacun de nous, mes FF .°. , travaille donc pour le bonheur de tous, et les idées humanitaires ou philanthropiques que nous étudions dans nos Atel .°. , lorsqu'elles sont mises au point et propagées, font inévitablement leur chemin à travers le monde ...

" C'est ainsi que, peu à peu, la Lumière se répand sur toutes choses, et que l'intelligence des peuples arrive à progresser.

" Déjà, à notre époque, de transition, un QUATRIEME ETAT s'organise avec l'élément ouvrier; il relève la tête en s'inspirant des droits de l'homme libre, et j'estime qu'il est nécessaire d'encourager ses légitimes aspirations parcequ'il commence à comprendre que la Société a envers lui d'impérieux devoirs à remplir.

" Du reste, en suivant à la lettre les règles de notre Ordre, nous devons surtout nous intéresser à l'émancipation définitive des travailleurs qui peinent, et au sort des opprimés qui gémissent, jusqu'au moment où les pouvoirs publics, sollicités régulièrement, verront que la Fraternité n'est point une vaine formule, et que l'union des castes, comme celle des peuples, figure enfin à l'ordre du jour de la civilisation.

" Ces derniers principes sont particulièrement les miens, car j'ai l'insigne honneur d'avoir sur la poitrine l'écharpe ou grand cordon dont se revêtait jadis l'illustre général Garibaldi, quand il présidait aux ten .°. solennelles du Rite de Misraïm en Italie. C'est vous dire qu'en recevant ce précieux souvenir, des mains du vénéré Pessina, le vaillant Grand Maître de la Vall .°. de Naples, j'ai contracté l'obligation de respecter tout spécialement les traditions laissées par notre très regretté et très illustre frère Garibaldi, qui a si glorieusement porté cette écharpe avant moi.

" Comme Représentant de la Vall .°. de Sebeto, je vous donne l'assurance des sentiments très affectueux de nos FF .°. napolitains, et je vous présente, à tous, nos plus fratern .°. saluts."

.....
Le compte-rendu de cette tenue historique
donne ensuite le texte de l'allocution de
M. Margiotta et poursuit en ces termes :

Puis, s'adressant à nos TT .°. Ill .°. FF .°. (le F .°. Comby, Grand Orateur de la P .°. S .°.) :

" Mes TT .°. CC .°. FF .°. , dit-il, nous sommes heureux de saluer en vous les représentants de la nation soeur, de cette fière nation où, depuis longtemps déjà, le QUATRIEME ETAT a jeté des assises

assez puissantes pour déjouer à un moment donné, les combinaisons monarchiques...

" T .°. Ill .°. F .°. Laviarde d'Alsena, qui portez sur votre poitrine l'écharpe maçonn .°. de l'illustre et regretté F .°. Garibaldi, nous sommes fiers de vous voir appartenir au Rite de Misraïm... Permettez-moi de vous dire que vous êtes digne entre tous de le porter ce cordon, ce souvenir du grand citoyen qui fut, toute sa vie, le compatriote de tous les opprimés, de tous les vaincus, et le champion infatigable du Droit et de la Justice...

" Vous aussi, T .°. Ill .°. F .°, vous luttez pour la même cause, pour la grande cause de l'émancipation de l'humanité; aussi laissez-moi vous adresser mes plus sincères et plus fratern .°. félicitations pour l'énergie que vous n'avez cessé de montrer, en soutenant, par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, les revendications légitimes d'un peuple, petit par le nombre, mais grand par son courage et son amour de la liberté, et qui lutte, depuis deux siècles, pour son indépendance...

Appendice N° 6

Décision du Grand Maître Pessina, qualifiant S.M.R. Achille Ter d'Araucanie-Patagonie à créer, ainsi que ses successeurs, dans leurs Etats, un Souverain Grand Conseil Général du Rite Misraïm :

Ad Universi Terrarum Orbis Summi Architecti Gloriam

ORDO AB CHAO

Masson .°. Universale

Famiglia Italiana

PACE - TOLLERANZA - VERITA

LIBERTA - EGUAGLIAN .°. FRAT.

antico e Primitivo Rito Orientale

Memphis e Misraim

SOVRANO GRAN CONSIGLIO GEN .°. PER L'ITALIA

Fondato il 10 Dicembre 1747

Noi Giambattista Pessina Sovrano Gran Maes .°. Imper .°. Capo Supremo del Rito sparso su tutta la superficie della terra. In virtù degli alti poteri di cui siamo investito, ed in conformita dell'Art° 20 della Grande Costituzione del Rito, rilasciamo col presente Decreto ampio Mandato a SUA MAESTA ACHILLE I^{mo} Re di Patagonia - Onorario Gran Maestro Generale del Sovrano Santuario per l'Italia, e membro effettivo del Gran Consiglio Imperiale del Rito - di costituire se e quando lo corderà opportuno, il Sovr .°. Gr .°. Cons .°. Gen .°. nei suoi Stati, nei modi indicati della sudditta Grande Costituzione

Dato dalla nostra residenza nella Valle Del Sebeto Grande Orientedi Napoli (Italia) il Ill .°. gior .°. del I merid Masson .°. Egirio Thoth A .°. di V .°. L .°. 000,003,891. corrispondente al 3 Marzo 1891 E .°. V.°. Sotto lo Zenith 40° 50' 15" latitudine Nord.

L'Imper .°. Gr .°. Maes .°. Ba Pessina 33.°.90.°.97.°.
(grand sceau d'ore)